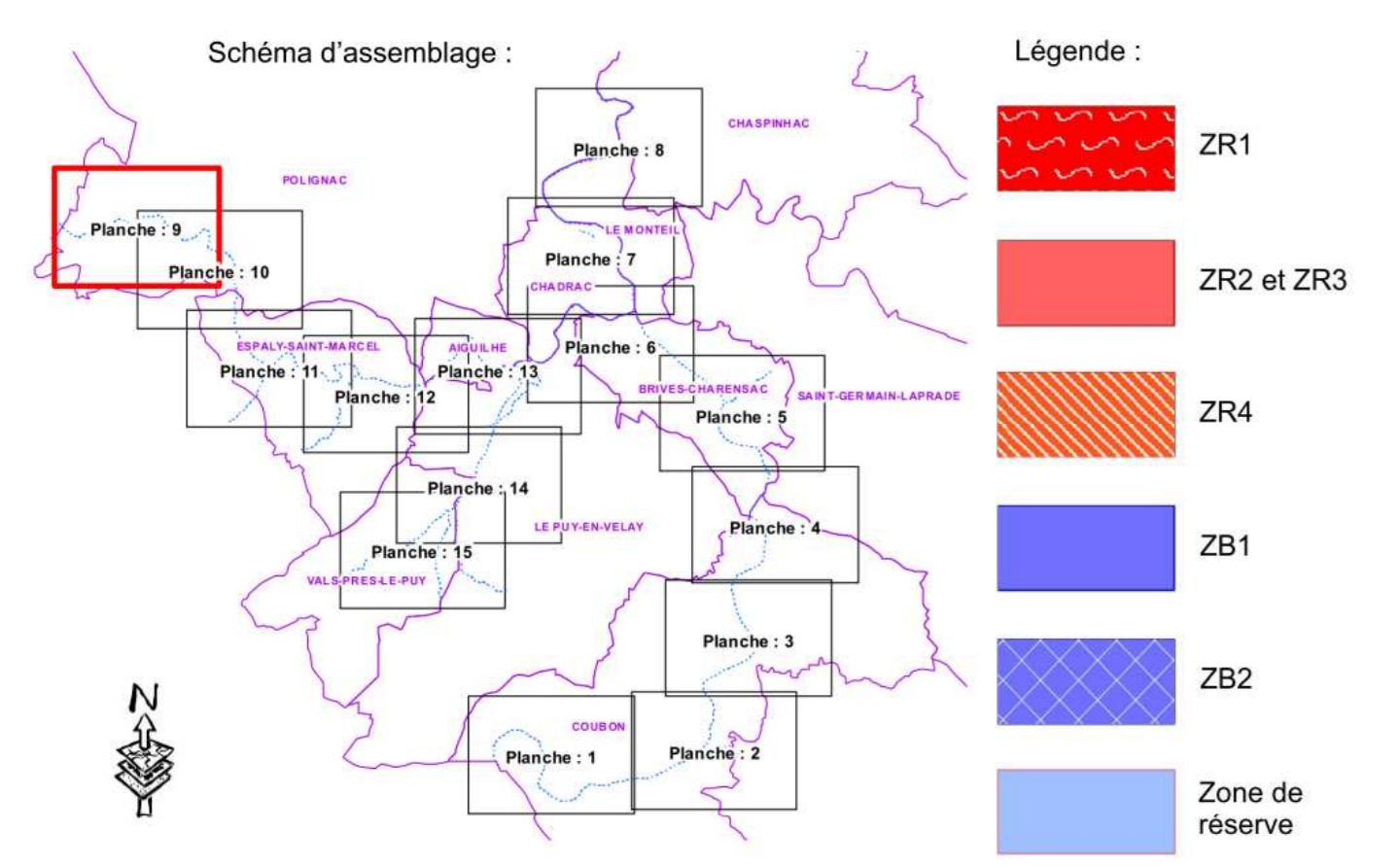


Bassin du Puy-en-Velay
 Communes d'Aiguilhe, Brives-Charensac, Chadrac, Chaspinhac, Coubon,
 Espaly-Saint-Marcel, Le Monteil, Le Puy-en-Velay, Polignac,
 Saint-Germain-Laprade et Vals-près-le-Puy

Vu pour être annexé à l'arrêté n° DDT-2015-044
 du 28 septembre 2015
 Pour le Préfet et par délégation, le Chef de Bureau

PPR-i
 Bertrand FEUERSTEIN *BF*

Plan de Prévention du Risque inondation
 de la Loire, la Borne, le Dolaizon et leurs affluents



Échelle : 1/2000^{ème} ; Source : DGI

3.9 – PLAN DE ZONAGE – PLANCHE 9/15

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
 SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DES RISQUES NATURELS
 13, rue des Moulins - CS9350
 43009 LE PUY EN VELAY Cedex

Saint-Vidal

Polignac

Sanssac-l'Église

